



Un avenir durable

Le silence est d'or

page 10



Culture

Vous avez dit végétal ?

page 18



Portrait

Bernard Godard

page 20

n° 159 - février 2013

www.ville-sevres.fr

Le Sévrien

Aménagement urbain

Repenser

le pont de Sèvres

page 8



Création d'un grand mail devant la Cité de la céramique.

Entrée de ville

Réaménager la tête du pont de Sèvres et valoriser notre patrimoine

Le réaménagement de la tête du pont de Sèvres marquera une étape importante du projet « *Voie Royale* ». Entretien avec François Kosciusko-Morizet.

Le Sévrien : Monsieur le maire, où en est-on de la Voie Royale ?



FKM : C'est un projet qui prend corps et qui a déjà transformé la vie des Sévriens par petites touches successives. Se rappelle-t-on par exemple la Grande Rue avant le rond point de la rue Brancas et l'avenue Camille-Sée qui a permis le passage du bus 469 ? C'est pourtant la première réalisation concrète de la Voie Royale. Depuis, d'autres améliorations ont été introduites : les dernières sont le rond-point devant la mai-

rie et le Parvis Charles-de-Gaulle.

Le Sévrien : En quoi le réaménagement de la tête du pont de Sèvres constitue un enjeu pour la Voie Royale ?

FKM : La tête du pont de Sèvres, proche de la Cité de la céramique, est à la fois l'entrée de Sèvres et un nœud de communication qui relie trois axes routiers majeurs : la RN 118, la RD 7 (rue Troyon) et la RD 910 (Voie Royale). En 2009/2010, plus de 280 000 véhicules sont passés quotidiennement à cet endroit. J'ajoute qu'il faut améliorer les connexions entre les différentes lignes de transports en commun, en particu-

lier dans la perspective du Grand Paris Express.

Le Sévrien : Quels sont les objectifs du projet ?

FKM : Premièrement, il s'agit de transformer un échangeur routier que l'on surnomme le « plat de nouilles » en une « porte » d'entrée de ville qui mette en valeur notre patrimoine (Cité de la céramique et Parc nautique) et notre environnement (La Seine, le Domaine national de Saint-Cloud). Nous voulons simplifier les itinéraires, fluidifier le trafic, intégrer et sécuriser les circulations douces. Deuxièmement, la tête du pont de Sèvres est l'intersection entre trois opérations qui nécessi-

tent d'être mises en cohérence.

Le Sévrien : Comment s'articulent toutes ces opérations ?

FKM : Je rappelle l'opération « Vallée Rive Gauche » qui vise à réaménager les berges de Seine depuis Issy-les-Moulineaux jusqu'au pont de Sèvres pour réaliser des promenades le long du fleuve et transformer la RD 7 en boulevard urbain avec feux, passages piétons protégés et pistes cyclables. Durant l'été dernier, le doublement du pont du tramway a été effectué. Une nouvelle traversée pour les circulations douces est en voie d'achèvement

entre la Cristallerie et la gare Musée-de-Sèvres. Les travaux d'enfouissement du gaz débutent en 2013. Les travaux de voirie et d'aménagement des berges de Seine se poursuivent et devraient atteindre Sèvres en 2014.

Pour ce qui concerne la Voie Royale (RD 910), les aménagements de voirie de la Grande Rue entre la Cité de la Céramique et la porte du Mail devraient débuter en fin d'année ou début 2014 ; c'est la première phase pour aboutir, en fonction de la célérité du ministère de la Culture, à abattre le mur longeant le Domaine national de Saint-Cloud, et créer un mail piétons et cyclistes traversant le jardin du Fleuriste.

Enfin, l'aménagement de la tête du pont de Sèvres consistera d'une part, à remplacer l'échangeur de la N118 par un système de deux nouveaux rond-points ouvrant sur Sèvres et sur la RD7 et, d'autre part, à supprimer le

rond-point et à créer un vaste parvis planté devant le Musée national de céramique. La concertation préalable sur l'aménagement de la tête du pont de Sèvres aura lieu du 4 mars au 5 avril 2013. Un cahier d'observations sera à disposition.

Le Sévrien : Qui finance ces opérations ?

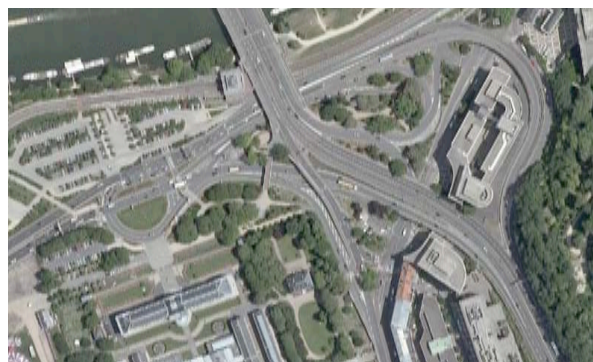
FKM : Au premier chef le conseil général des Hauts-de-Seine et le ministère de la Culture. Grand Paris Seine Ouest et la ville interviendront aussi pour l'aménagement de la Grande Rue. ■

■ Les étapes de concertation

Concertation préalable du lundi 4 mars au mardi 5 avril
Exposition dans la Gare tramway T2 Musée-de-Sèvres
Réunion publique le mardi 26 mars à 20 h
 Parc nautique de l'Île de Monsieur



Perspectives d'aménagement au débouché du pont de Sèvres.



L'état actuel de la voirie à l'approche du pont de Sèvres.



Les perspectives d'aménagement et la mise en valeur de la Cité de la céramique.